



Préavis de grève

La maltraitance à l'égard du collectif de travail de France 3 Paris-Île-de-France continue

Après un déménagement raté et destructeur, après la réduction de la surface de travail via le projet campus, l'antenne de France 3 Paris-Île-de-France est virée du studio qu'elle occupait depuis 2019.

Raison invoquée : il faut faire de la place pour franceinfo ! Décision de la présidente qui veut fêter les 10 ans d'une chaîne info aux faibles audiences dans un studio et une régie flambant neuf !

Les équipes de la rédaction de PIDF ont donc appris leur éviction du Studio D et de la régie qui lui est dédiée. En échange, et pour 3 mois à partir du 24 mars 2026, les journaux de PIDF auront lieu au Centre de diffusion et d'échanges (CDE) situé au 5^{ème} étage. Ensuite, à partir de la mi-juin les éditions de PIDF devront partager plateau et régie avec le pôle Outre-Mer. Pourtant, lors de l'annonce par la directrice régionale (début février), il était question d'une mutualisation à 2 + 1 : PIDF / DoPom et Stade 2 « La quotidienne ». **L'antenne de France 3 Paris-Île-de-France, région où la population est la plus dense, sera aussi la première station de France 3 sans plateau ni régie dédiés.**

La qualité de la mise à l'antenne des éditions de PIDF ainsi que les conditions de travail des personnels vont être considérablement affectées par ces changements. Le CDE est un centre de diffusion uniquement utilisé en cas d'urgence pour des mises à l'antenne « dégradée » lors de conflits sociaux ou de problèmes techniques impactant les régies habituellement utilisées.

Le CDE n'est pas et ne peut être une solution, même transitoire, pour PIDF, il en va de la santé des salariés amenés à travailler plusieurs mois dans des conditions dégradées, et de l'image de l'actualité régionale.

Quant au partage d'un plateau virtuel (studio F et régie 5) avec le pôle Outre-Mer, il dénote clairement du manque de considération de la direction de FTV vis-à-vis de l'information régionale et ultra-marine qui deviendront donc les seules entités du Siège sans plateau dédié.

C'est pourquoi la CGT appelle les salariés de Paris-Île-de-France à se mobiliser pour défendre leurs conditions et leur outil de travail.

La CGT demande le retrait de ce projet néfaste pour le personnel, et l'attribution d'un studio et d'une régie pérennes et conformes aux besoins de l'antenne de France 3 Paris-Île-de-France.

La CGT appelle l'ensemble des personnels journalistes et techniciens qui concourent à la fabrication et la diffusion des éditions de France 3 Paris-Île-de-France, à cesser le travail à partir du dimanche 15 mars 2026 à 00h00, et ce, pour une durée illimitée.

Danilo Comodi
Délégué Syndical Central
CGT France Télévisions

Reçu le 06/03/26
à 14h17
avec les réserves
de la régie
du Plateau
d'histoire régionale
France 3 Paris Île-de-France

Paris, le 9 mars 2026